

<http://snetap-fsu.fr/Devenir-secretaire-administratif-ve-ouverture-d-un-examen-professionnelise.html>



Devenir secrétaire administratif.ve : ouverture d'un examen professionnalisé

- Métiers - Administratif.ve - Non titulaires, actualités -



Date de mise en ligne : vendredi 19 janvier 2018

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Modification nombre de postes [par arrêté](#) :

Le nombre de places offertes est fixé à 12 qui se répartissent de la façon suivante :

- Ministère de l'agriculture et de l'alimentation : 7 places,
- Agence de services et de paiement : 2 places,
- Office national de la chasse et de la faune sauvage : 1 place,
- Institut français du cheval et de l'équitation : 2 places.

[note de service relative](#) à la DÉPRÉCARISATION - Examen professionnalisé pour l'accès au corps des secrétaires administratifs relevant du ministre chargé de l'agriculture réservé aux agents contractuels remplissant les conditions fixées par la loi n° 2012-347 du 12 mars 2012 modifiée. Les lauréats seront affectés en administration centrale, dans les services déconcentrés du ministère de l'agriculture et de l'alimentation (MAA), dans les établissements d'enseignement technique et supérieur agricole et dans les établissements publics sous tutelle du MAA

Un examen professionnalisé pour l'accès au corps des secrétaires administratifs relevant du ministre chargé de l'agriculture est organisé au titre de l'année 2017.

Le nombre des places offertes est fixé à 10 qui se répartissent de la façon suivante :

- Ministère de l'agriculture et de l'alimentation : 7 places,
- Agence de services et de paiement : 2 places,
- Office national de la chasse et de la faune sauvage : 1 place.

La pré-inscription se fera par Internet sur le site www.concours.agriculture.gouv.fr **du 18 janvier 2018 au 18 février 2018**.

Les candidats devront retourner au plus tard le 5 mars 2018 (le cachet de La Poste faisant foi) leur confirmation d'inscription accompagnée des pièces demandées ainsi que du dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle ([RAEP](#)).

L'épreuve orale aura lieu à partir du 22 mai 2018 à Paris.